



NOUS L'AVONS FAIT POUR LE C.P.E. NOUS DEVONS LE FAIRE POUR LA RETRAITE LE 23 SEPTEMBRE

Le refus de la réforme du gouvernement sur les retraites s'est confirmé le 7 septembre par une mobilisation plus forte que le 24 juin. Actifs, chômeurs et retraités se sont exprimés partout en France.

Le vote du 15 septembre à l'Assemblée Nationale **ne va pas clore le débat**. Il se poursuit au Sénat jusqu'au 15 octobre. Et si la mobilisation continue de grandir, nous avons le pouvoir de défaire une loi votée : **ne l'avons-nous pas fait pour le CPE ?**

Les sondages le prouvent : 57 % des Français pensent que le gouvernement doit céder sur sa décision de repousser l'âge légal de départ à la retraite de 60 ans à 62 ans Une majorité plus large (65%) lui demande de reculer sur le relèvement de 65 à 67 ans de l'âge permettant d'obtenir une retraite à taux plein.

Plus des deux tiers des personnes interrogées (66%) pensent que les concessions faites par le gouvernement aux syndicats sur le projet de réforme des retraités sont insuffisantes et cause ou conséquence, la politique économique du gouvernement atteint un record d'impopularité avec 71% de mauvaises opinions.

DES SOLUTIONS EXISTENT :

Il faut faire cotiser les actionnaires sur leurs dividendes. 41,5 milliards d'Euros de profits pour les entreprises du CAC 40 au 1^{er} semestre 2010 :


- Michelin à la même période a réalisé 504 millions de bénéfice.

Le gouvernement va rembourser aux 1169 contribuables les plus fortunés, la somme moyenne de 362126 euros pour chacun pour l'année 2009 grâce au bouclier fiscal.

DE L'ARGENT IL Y EN A :

Il faut supprimer les allègements de cotisations sociales. Il s'agit du salaire différé des salariés : ne pas cotiser, c'est les voler ! il s'agit de 27,8 Md de pertes en cotisations (rapport cour des comptes 2009 pour l'exercice 2007).

Il faut protéger et développer l'emploi dans le public et le privé : 1 million de salariés en plus, c'est 5 Md de cotisations pour les retraites !



ENCORE PLUS NOMBREUX POUR DEFENDRE NOS REVENDICATIONS.

1. LA RETRAITE A TAUX PLEIN A 60 ANS

L'âge de la retraite n'est ni le résultat d'un calcul démographique, ni l'expression d'un équilibre économique : c'est un choix politique.

2. LE MONTANT DE LA RETRAITE EGALE A 75 % DU SALAIRE

Retour à la moyenne des 10 meilleures années pour le calcul du salaire de référence.

La pension de retraite est un salaire continué, et doit donc dépendre de la qualification acquise par chacun à l'issue de sa carrière.

En tant que salaire continué, l'évolution des pensions doit logiquement être indexée sur la moyenne des salaires et non sur les prix (réforme Balladur).

3. RETRAITE DES 55 ANS POUR LES METIERS ET TRAVAUX PENIBLES.

Les salariés subissant la pénibilité meurent avant les autres ! C'est justice qu'ils bénéficient d'une retraite anticipée. Et subordonner l'anticipation au départ au constat de l'inaptitude, comme le veut la réforme, c'est attendre qu'il soit trop tard !

4. ASSEOIR LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE SUR LA COTISATION SOCIALE.

Remettre en cause la CSG, combattre la TVA sociale ou tout autre système fiscal, du type modèle suédois, visant à casser notre salaire socialité français combattu par les patrons.

5. L'EMBAUCHE DE JEUNES EN CDI POUR REMPLACER LES DEPARTS EN RETRAITE.

Le syndicat CGT Michelin appelle tous les salariés :

A AGIR MASSIVEMENT LE 23 SEPTEMBRE,

AVEC GREVE ET PARTICIPATION

A LA MANIFESTATION PLACE DU 1^{ER} MAI

À 10 H 00 À CLERMONT-FERRAND.

- **RASSEMBLEMENT A 9 H 30 : PORTE SAINT-VINCENT.**

Equipe A et 2X4 à 9 H 30

Equipe B en fin d'équipe - Equipe C la veille

- **ARRÊTS DE TRAVAIL POUVANT ALLER JUSQU'À 8 H 00 :**